

## Avis Financier HYMNOS

Les porteurs de parts du FCP (Fonds Commun de Placement) HYMNOS (Part P : FR0007447891 ; Part I : FR0011285907 ; Part L : FR0013443645) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 15/02/2021 :

Dans sa stratégie actions, à titre de diversification, le fonds pourra investir à hauteur de 14% maximum en actions internationales (hors Europe) et couvertes du risque de change, dont 5% maximum en actions des pays émergents.

En ce qui concerne les produits de taux, il pourra également investir 5 % maximum sur des émetteurs privés et publics, notés High Yield, à caractère spéculatif (avec une notation allant BB+ à B- dans l'échelle de notation Standard & Poor's et/ou allant de Ba1 à B3 dans celle de Moodys et/ou allant de BB+ à B- dans celle de Fitch ratings ou le rating médian dans le cas où les titres ont plusieurs notes).

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les autres caractéristiques demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).  
Le prospectus et le règlement d'HYMNOS vous seront adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.